

Rôle du coordonnateur de SST

Tâches :

- Faire appliquer la convention collective
- Connaître la convention collective locale et nationale
- Faire appliquer la loi sur la Santé Sécurité ainsi que toute loi (norme du travail)
- Remplir les formulaires de contestations de la CSST, ainsi que tout formulaire
- Aider les membres dans leurs arrêts de travail
- Aider les membres dans leurs contestations
- Faire un suivi
- Tenir les dossiers à jour
- Aller dans les divers comités paritaires
- Aller dans les rencontres PRATA avec les membres
- Travailler en coordination avec le conseiller et le président
- Travail d'équipe
- Aller chercher les jurisprudences concernant les dossiers en cours
- Respecter les délais
- Monter les dossiers
- Faire un suivi des dossiers dans un tableau
- Faire un rapport à tous les exécutifs
- Faire un rapport aux membres lors des assemblées
- Les libérations sont aux besoins
- Prêt à vous déplacer dans le CISSS

Appliquer aux :

- elections@scfp5007bsl.ca